

« Au-delà des transferts de fonds »

Discours liminaire du professeur Kevin Chika Urama

Chef économiste et vice-président par intérim, Gouvernance économique et gestion des connaissances

Groupe de la Banque africaine de développement

Déjeuner de travail et table ronde de haut niveau du Sommet des dirigeants États-Unis - Afrique
Washington, DC – 13 décembre 2022

Excellences,

Mesdames et Messieurs,

Bon après-midi.

Tout d'abord, permettez-moi d'exprimer ma gratitude aux organisateurs pour m'avoir invité à prononcer ce discours d'orientation dans le cadre du déjeuner de travail et table ronde de haut niveau d'aujourd'hui sur un sujet qui me tient très à cœur : « Au-delà des transferts de fonds. »

Cet événement fait suite à la récente rencontre organisée dans le cadre du dialogue de la Communauté mondiale de pratiques du Groupe de la Banque africaine de développement sur le thème « *Un développement sans frontières : Mobiliser la diaspora africaine pour une croissance inclusive et un développement durable en Afrique* ».

Organisé conjointement par le Groupe de la Banque africaine de développement, la Commission de l'Union africaine, l'Organisation internationale pour les migrations et le Secrétariat de la Zone de libre-échange continentale africaine, cet événement a réuni des dirigeants africains, la diaspora africaine et des personnes d'ascendance africaine vivant dans le monde entier pour élaborer des stratégies, des instruments et des plans d'action afin de mieux faire jouer l'effet de levier de la diaspora africaine en faveur du développement de l'Afrique.

Mesdames et Messieurs,

L'Afrique compte plus de 1,4 milliard d'habitants. Cela représente 16,72 % de la population mondiale. Nos estimations indiquent que cette population atteindra 2,2 milliards de personnes d'ici 2050. Avec un âge médian de 19,7 ans et plus de 400 millions de jeunes âgés de 15 à 35 ans, l'Afrique est actuellement le continent qui compte la population la plus jeune de la planète. D'ici 2030, elle représentera 42 % de la population mondiale de jeunes.

L'Afrique dispose de ressources naturelles en abondance : pétrole, gaz, minéraux et métaux, ainsi que de vastes ressources en minéraux verts et en économie bleue qui attendent d'être exploitées pour réaliser les objectifs d'une transition portée par une croissance verte inclusive. L'avenir des voitures électriques dans le monde dépend de l'Afrique, compte tenu de ses vastes gisements de

ressources en minéraux rares, en particulier le lithium ionique, le cobalt, le nickel, le cuivre, etc. Les estimations actuelles montrent qu'il sera trois fois moins cher de construire des installations précurseurs pour la production de batteries au lithium ionique en Afrique que dans d'autres parties du monde.

L'Afrique possède 65 % des terres arables non cultivées qu'il reste au monde pour nourrir sa population. Dans le paysage agricole africain, il existe encore d'immenses possibilités de transformer les fèves de cacao en chocolat, le coton en textiles et vêtements, les grains de café en boisson, et bien plus encore.

Et la Zone de libre-échange continentale africaine fera de l'Afrique la plus grande zone de libre-échange au monde en termes de nombre de pays participants, avec un PIB estimé à 3,3 billions de dollars.

Les institutions arrivent à maturité sur l'ensemble du continent africain, la classe moyenne se développe et les marchés aspirent à des investissements.

Par exemple, le Groupe de la Banque africaine de développement a acquis une remarquable expérience en investissant dans des projets transformateurs axés sur des domaines où elle possède des avantages comparatifs – les transports, les télécommunications, l'agriculture et l'énergie –, et en déployant des instruments financiers catalytiques pour débloquer et attirer de plus grands flux financiers en provenance d'autres bailleurs de fonds et partenaires du développement.

La Banque s'est établie comme l'une des banques multilatérales de développement les plus efficaces et les plus rentables, ainsi qu'en témoigne l'examen récent publié par l'*Independent Commission on Aid Impact* (Commission indépendante sur l'impact de l'aide) en 2020. Le *Center for Global Development* (Centre pour le développement mondial) ici à Washington a classé le Fonds africain de développement au deuxième rang des 49 institutions bilatérales et multilatérales qu'il a sondées dans son indice de qualité de l'APD.

La diaspora africaine et les personnes d'origine africaine vivant à l'extérieur du continent constituent un atout important pour le développement de l'Afrique. Depuis 1990, le nombre total de migrants africains vivant à l'extérieur de la région, y compris des professionnels qualifiés, a plus que doublé pour atteindre environ 20 millions de personnes en 2020, la croissance en Europe étant plus prononcée. Cela s'ajoute à des millions de personnes d'ascendance africaine vivant loin des côtes du continent africain et apportant des contributions importantes à leur pays de résidence.

En 2015, le nombre de diplômés en médecine formés en Afrique mais pratiquant rien qu'aux États-Unis a atteint 13 584 personnes, soit une augmentation de 27,1 % par rapport à 2005. Cela équivaut à environ un médecin formé en Afrique mais émigrant aux États-Unis par jour au cours des dix dernières années.

La formation d'un médecin coûte à chaque pays africain entre 21 000 et 59 000 dollars. Pourtant, les pays de destination ne paient pas le coût de la formation des médecins qu'ils recrutent. En conséquence, l'Afrique perd environ 2 milliards de dollars par an en raison de la fuite des cerveaux dans le seul secteur de la santé.

Selon les estimations, chaque professionnel africain migrant représente en moyenne une perte de 184 000 dollars par an pour l'Afrique.

Certaines estimations montrent que les transferts de fonds vers l'Afrique ont totalisé environ 96 milliards de dollars en 2021, soit un montant plus élevé que l'aide au développement consentie au cours de la même période. Ces dernières années, les envois de fonds ont constamment dépassé les autres flux financiers, y compris l'aide publique au développement, les investissements directs étrangers et les investissements de portefeuille, pour devenir la plus grande source prévisible d'entrées de capitaux extérieurs en Afrique.

Il a également été démontré que les envois de fonds sont une source résiliente de flux financiers. Par exemple, la totalité des envois de fonds n'a baissé que de 2,4 % pour atteindre 702 milliards de dollars EU en 2020, comparé à 2019, ce malgré la pandémie de Covid-19.

Dans la plupart des principaux pays bénéficiaires des transferts de fonds du monde (Philippines, Mexique, Pakistan et Inde), les envois de fonds ont permis de s'adapter aux chocs extérieurs et macroéconomiques, réduisant ainsi la volatilité de la croissance. Les transferts de fonds ont également servi de moyens de financer les investissements en Chine, en Inde, au Nigeria et en Égypte, et ont augmenté l'épargne intérieure et contribué à améliorer l'intermédiation financière au Bangladesh, au Pakistan et aux Philippines.

Le rôle des envois de fonds dans la promotion des investissements peut être considérablement renforcé par la titrisation de ces transferts¹. Compte tenu des flux stables et prévisibles de transferts vers les pays africains, les gouvernements peuvent faire valoir les envois de fonds futurs comme garantie pour obtenir des prêts de sources internationales². Depuis 2000, plusieurs pays, dont le Brésil, El Salvador, le Guatemala, le Kazakhstan, le Mexique et la Turquie parviennent à lever des montants de financement importants, meilleur marché et à plus long terme, sur les marchés de capitaux internationaux par le biais de la titrisation de flux de transferts futurs.

La titrisation des transferts de fonds peut améliorer la notation de crédit des actifs financiers, en atténuant le risque de convertibilité des devises, qui est un élément clé du risque souverain. Par exemple, en El Salvador, les titres adossés à des transferts de fonds ont été notés de qualité

¹ La titrisation est une transaction par laquelle un emprunteur potentiel engage de futurs créances en devises fortes en tant que garantie à une entité à vocation spéciale en contrepartie de prêts consentis par ladite entité.

² Cette pratique est encore nouvelle en Afrique : peu de transactions ont été opérées à ce jour à l'échelle du continent.

investissement, c'est-à-dire deux à quatre crans au-dessus de la note souveraine de qualité sous-investissement.

Voici quelques-uns des principaux obstacles qui freinent l'utilisation des transferts de fonds pour promouvoir une croissance inclusive et le développement durable en Afrique :

- Le coût élevé des envois de fonds. Par exemple, le coût moyen des transferts en Afrique subsaharienne est d'environ 7,8 %, une proportion supérieure à la moyenne mondiale de 6 % et à la moyenne de l'Asie du Sud de 4,3 %.
- Une absence d'engagement ferme des gouvernements nationaux auprès des investisseurs de la diaspora.
- Des données insuffisantes pour établir le profil des investisseurs de la diaspora, ce qui entraîne une asymétrie de l'information.
- Des inquiétudes qui, liées à la transparence, alimentent un manque de confiance dans les marchés financiers nationaux.
- Une perception de risque souverain et de risque de change élevés.
- De faibles niveaux de développement du secteur financier dans la plupart des pays africains.
- Des processus et procédures d'investissement complexes, bureaucratiques et longs dans les pays africains.
- Une insécurité des actifs : de multiples restrictions et un manque de portabilité des droits.
- Une absence d'instruments de placement innovants pour susciter le retour des talents sur le continent.

Mesdames et Messieurs, les conversations sur le développement de l'Afrique font généralement l'apologie des problèmes et perdent de vue les possibilités d'y apporter des solutions innovantes.

À cet égard, Permettez-moi de me tourner rapidement vers des solutions clés qui peuvent être mises en œuvre pour rendre les envois de fonds plus productifs et tirer parti de la diaspora africaine pour le développement de l'Afrique, au-delà des transferts de fonds.

Nous devons trouver des voies et moyens novateurs pour 1) titriser les envois de fonds et en réduire le coût ; 2) atténuer les risques associés aux marchés financiers africains et accroître les émissions d'obligations de la diaspora ; 3) impliquer la diaspora dans la promotion du commerce et de l'investissement afin d'exploiter les opportunités offertes par la Zone de libre-échange continentale africaine ; 4) investir massivement dans la recherche, l'innovation, le partage de connaissances et de technologie et 5) encourager la circulation des cerveaux.

Exploités et déployés efficacement, ces cinq domaines prioritaires peuvent devenir les moteurs essentiels d'une croissance inclusive et d'un développement durable en Afrique, soit une source de retombées et de co-bénéfices mutuels pour les membres de la diaspora africaine et leurs pays de résidence.

Pour **tirer parti des transferts de fonds**, davantage de pays africains et leurs partenaires peuvent :

- nouer des partenariats avec des institutions de financement du développement, des banques étrangères et nationales afin d'élaborer des instruments novateurs pour titriser les envois de fonds de la diaspora, réduire les coûts de transaction, accroître l'efficacité, atténuer le risque sur le marché des transferts de fonds, créer des plateformes de financement participatif pour la mise en commun des ressources de la diaspora, améliorer le flux des transferts de fonds et les canaliser vers des investissements productifs qui permettent d'atteindre les objectifs de développement social et économique ciblés par les pays du continent ; et
- appuyer le développement et la mise en œuvre de capacités institutionnelles et renforcer les interventions dans les pays africains dans tous les aspects de la titrisation des transferts de fonds, notamment les cadres juridiques, les instruments financiers et l'atténuation des risques.

Pour **tirer parti des obligations de la diaspora**, les pays africains et leurs partenaires peuvent :

- coopérer avec les institutions mondiales pour concevoir et mettre en œuvre des réformes et des incitations économiques appropriées (des incitations fiscales par exemple) dans les économies avancées, afin d'encourager les membres de la diaspora africaine à investir de manière proactive dans le développement de l'Afrique ; et
- faciliter l'assistance technique et le partage d'expériences entre pairs sur le marché obligataire de la diaspora en plus de soutenir les initiatives visant à proposer des solutions de financement innovantes. Il s'agit à cet égard d'instruments axés sur la diaspora dont notamment des obligations à indice de sécurité, des obligations vertes, des obligations sociales, des ressources en échange d'infrastructures et de la titrisation des envois de fonds futurs pour promouvoir le développement de l'Afrique.

Pour **mobiliser les membres de la diaspora en faveur de la promotion du commerce et de l'investissement**, les pays peuvent :

- œuvrer avec des partenaires au renforcement des systèmes et dispositifs de paiement africains, afin de faciliter les flux du commerce et de l'investissement à l'intérieur du continent ; et
- développer une base de données interopérable et une plateforme d'information pour bien identifier la diaspora africaine, notamment les communautés différenciées de la diaspora africaine et leurs entreprises, afin d'éclairer la conception de programmes d'appui à la diaspora dans des secteurs clés.

Pour **faciliter la recherche, l'innovation, le partage des connaissances et de la technologie**, les pays africains et leurs partenaires pourraient travailler ensemble pour :

- créer et lancer un Fonds de renforcement des connaissances et des capacités pour l'Afrique (FCDK) afin de soutenir les institutions africaines de recherche, d'innovation, de partage des connaissances et de technologie, et améliorer le partage des connaissances et des technologies entre les institutions africaines et leurs pairs à l'échelle mondiale ; et

- mettre sur pied des fondations scientifiques nationales pour faire progresser la recherche de qualité, les disciplines STIM (sciences, technologie, ingénierie et mathématiques), l'innovation à grande échelle et le transfert de technologie en Afrique et dans le monde entier.

Pour **améliorer la circulation des cerveaux**, il est nécessaire que les pays africains et leurs partenaires :

- soutiennent la création d'une base de données interactive de la diaspora africaine comprenant les pays de résidence, les institutions d'affiliation, les qualifications, les compétences et les domaines d'intérêt, en plus de développer des plateformes électroniques pour faciliter la participation de la diaspora à une recherche de qualité, aux disciplines STIM, à l'innovation à grande échelle, et au partage de technologie entre l'Afrique et les pays de résidence de la diaspora ; et
- créent et mobilisent une Communauté de pratiques de la diaspora africaine, notamment des universitaires, des acteurs des secteurs public et privé et la société civile, pour un dialogue annuel sur la participation de la diaspora au développement de l'Afrique.

Excellences, Mesdames et Messieurs, tous les Africains vivant en Afrique, les migrants vivant à l'extérieur de l'Afrique et les personnes d'origine africaine vivant sur d'autres continents du monde, constituent l'*Afrique globale*. Tous les Africains du monde entier sont imprégnés d'un désir inné et d'une responsabilité de construire de manière proactive l'Afrique que nous voulons. Quel que soit le succès que nous remportons dans notre pays de résidence préféré, nous sommes des Africains. Il faudra des Africains pour bâtir l'Afrique que nous voulons. Un continent que nous sommes fiers d'appeler « chez nous ».

Toutefois, la mesure dans laquelle la diaspora africaine peut être efficacement mobilisée au profit de la croissance économique dépend dans une large mesure du niveau d'engagement de la diaspora, d'un environnement favorable en Afrique et dans leurs pays de résidence respectifs, de l'ampleur de l'inclusion dans le discours, la perception, l'identité, ainsi que de la confiance établie entre les membres de la diaspora, leurs pays d'origine et leurs pays de résidence, respectivement.

Unissons-nous pour faire jouer l'effet de levier de la diaspora africaine en faveur d'une croissance inclusive et d'un développement durable en Afrique et dans les pays de résidence respectifs des membres de la diaspora.

Parce que, que ce soit à l'est, à l'ouest, au sud ou au nord, on n'est jamais mieux que chez soi. Et ensemble, nous pouvons construire l'Afrique que nous voulons.

Merci de votre attention.